



SPIP : RÉSULTATS ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

LA CGT IP TOUJOURS LARGEMENT MAJORITAIRE DANS LES SPIP

Tout comme en 2018, la CGT IP conserve sa première place dans les SPIP et reste l'organisation syndicale largement majoritaire de notre filière ! Elle remercie ses militant.e.s, sympathisant.e.s et tous les professionnels qui lui ont accordé leur confiance.

Au niveau national comme au niveau local, la CGT IP, par sa forte représentativité, réaffirme sa position d'interlocuteur incontournable de l'administration ! N'en déplaise au DAP et/ou à la Sous Direction IP de la DAP, la CGT IP défend une conception des SPIP largement partagée par les professionnel.les ! Il serait enfin temps de les entendre et de tirer les conséquences de leur expression à l'occasion de ces élections !

□ **CSA SPIP** : la vision métier de la CGT IP (centrée sur la prise en charge et l'accompagnement social des publics et non pas sur la gestion de flux ou sur des prétentions d'expertise pseudo-scientifique) a été encore une fois largement plébiscitée par les personnels des SPIP. Les revendications portées par la CGT IP sont les leurs ! Ce vote est un vote de rejet sans appel de la politique menée depuis 4 ans par l'administration pénitentiaire et ses alliés. Politique qui ne cesse de dévoyer au quotidien les missions des SPIP et contribue à une perte de sens du métier et à un épuisement professionnel.

Avec 3 sièges sur 8, et un score en progression à 37 %, la CGT IP reste l'organisation majoritaire au CSA SPIP.

La CGT IP continuera à veiller à ce que l'administration respecte les missions du SPIP, comme ses personnels et n'appauvrisse pas le service public en déléguant au secteur associatif.

□ **CAP** : la CGT continuera à porter les droits des personnels en SPIP !

Elle siègera dans la très grande majorité des CAP et à la CCP.

La CGT veillera au respect des règles encadrant les droits des agent.e.s afin de garantir un maximum d'équité pour toutes et tous dans le respect des règles de la Fonction Publique. Elle mènera le combat pour faire valoir les droits des agent.e.s que ce soit lors d'abus ou d'excès de pouvoir de l'Administration ou lorsque les agent.e.s ne parviennent pas à obtenir de réponse sur une demande individuelle. La CGT continuera de rappeler à l'Administration la réalité du terrain, les revendications des personnels et leurs conditions de travail.

- CAP des CPIP : forte de son bilan 2018-2022, la CGT IP reste plus que jamais majoritaire avec plus de 45 % des voix des CPIP (et plus de 26 points d'avance) obtenant ainsi **4 sièges sur 6** !
- CAP d'encadrement (DPIP, attachés) : 2 sièges sur 8
- CAP CEA (pour les ASE) : 1 siège sur 8
- CAP des corps socio-éducatifs : 3 sièges sur 4
- CAP des adjoints techniques et administratifs : 1 siège sur 8
- CCP (personnels non titulaires) : 2 sièges sur 8

☐ **CSAM** : Avec 3 sièges, la CGT, aux côtés du SM, conserve sa représentativité au sein de l'instance ministérielle.

La confiance renouvelée des agent.es des différentes directions est d'autant plus importante, que dorénavant seules 4 organisations syndicales sont représentatives au niveau ministériel (contre 6 sur la précédente mandature) et pourront donc porter les revendications des personnels auprès du garde des Sceaux et du Secrétariat Général. Comme elle l'a toujours fait, la CGT oeuvrera pour la défense du service public, du statut, des rémunérations ? des conditions de travail mais aussi pour le respect des droits des agent.es.

☑ **La CGT présente à tous les échelons :**

- **au niveau local** : présente dans 82 % des CSA locaux en métropole et majoritaire dans plus de 50 % d'entre eux, la CGT IP reste LA force de référence dans tous les services de France. En progression dans toutes les Directions interrégionales, ces résultats témoignent de la confiance que nous portent nos collègues au quotidien et démontrent l'investissement et l'expertise de nos représentant.es.

- **dans les CSA Interrégionaux** : la CGT IP, par son alliance sur tout le territoire avec la CGT Pénitentiaire, est la seule organisation à représenter les SPIP dans 7 des 10 CSA Interrégionaux ainsi que dans les formations spécialisées hygiène-sécurité-conditions de travail. La CGT est le seul syndicat à réellement tenir l'engagement d'un syndicalisme non-corporatiste !

- **Les CRAS** : avec les autres syndicats CGT Justice (PJJ, Services judiciaires et pénitentiaires) et le Syndicat de la Magistrature, la CGT IP sera présente dans la totalité des Comités Régionaux d'Action Sociale dans les 36 ressorts de cour d'appel de France. Elle portera une idée de l'action sociale loin du clientélisme de certains et au service d'un réel progrès social des agent.e.s du ministère.

☐ **Des résultats qui permettront à la CGT IP de porter vos revendications à tous les échelons**

- La CGT IP porte avec l'ensemble de la filière socio-éducative la revendication de l'octroi du Complément de Traitement Indiciaire (49 points d'indice) pour tous les personnels de nos services.

- La CGT IP combat la loi Confiance dans ses conséquences délétères pour les agent.e.s comme pour nos publics. Elle revendique une politique pénale juste, simple et efficace, permettant de lutter efficacement contre la surpopulation carcérale et à même de favoriser l'insertion des publics qui nous sont confiés. La politique de « l'offre de peine » portée par l'administration pénitentiaire met les SPIP en difficulté et ne produira pas les effets escomptés en matière de déflation carcérale, elle doit cesser.

- La CGT IP demande la fin de l'application du coefficient de 0,5 sur l'IFSE des personnels administratifs exerçant dans les SPIP. Cette mesure injuste grève les budgets des personnels les plus précaires des SPIP sans aucune raison valable.

- Dans la lignée des Etats Généraux de la Justice, la CGT IP dénonce la volonté de la DAP de mettre en œuvre une habilitation du secteur associatif sur une partie de missions relevant directement du SPIP. Elle luttera sans relâche pour que le SPIP conserve l'ensemble de ses missions !

- La CGT IP sera présente à l'ENAP et auprès de la DAP pour que soit défini un programme de formation en adéquation avec les textes/ les missions statutaires et les réalités quotidiennes rencontrées par les agent.e.s.

- La CGT IP exige la mise à jour des effectifs de référence en SPIP, en prenant en compte , à l'instar du milieu fermé, le nombre total de dossiers/mesures pris.es en charge en milieu ouvert (comprenant l'ensemble des mesures et non la moyenne pour tenir compte des flux ou prise en charge de peines de courte durée, de mesures d'enquête, mesures multiples etc.) mais aussi en adaptant les besoins de personnels administratifs dans l'ensemble des services ou encore en prenant en compte les conséquences des évolutions législatives ou réglementaires sur les pratiques de l'ensemble des professionnels du SPIP.

Il est plus qu'urgent que les services soient dotés de moyens humains suffisants pour accomplir sereinement et normalement leurs missions !

- Dans l'attente de l'atteinte des 60 personnes suivies au plus par CPIP, promise par la DAP, la CGT IP demande à ce que des modalités de services dégradés soient mises en œuvre partout où les collègues souffrent dans l'indifférence générale et continuent de crouler sous les commandes insensées de la DAP.

- La CGT IP revendique une réforme pour les **DPIP** : ambitieuse sur le plan indiciaire et indemnitaire, et respectueuse des métiers et des missions des SPIP ! Assez de compromissions pour aucun résultat ! Elle porte une rémunération juste face aux missions actuellement dévolues aux DPIP ! Pas des promesses en échange d'une bascule vers une vision ultra sécuritaire de nos missions !

- La CGT IP demande la mise en place d'une évaluation de fond des différentes permanences et astreintes imposées aux personnels des SPIP, principalement aux **personnels de surveillance** et aux cadres. Quel coût, quels risques, quelle utilité ? Quelle adéquation avec les droits des agent.es, notamment le respect de leurs plages horaires de repos comme de récupération des heures supplémentaires ? Pour la CGT IP, une partie des missions imposées n'a aucune utilité ou relève purement et simplement de missions de police. Elle n'attendra pas les premiers incidents graves pour agir !

o CSA SPIP

Date scrutin	Inscrits	Votants	Participation	Bulletins blancs/nuls	Suffrages exprimés	Sièges à pourvoir
2011	Plus de CT SPIP (mandature Sarkozy)					
2014	4444	3051	68,65%	146	2905	8
2018	5103	3381	66,25 %	387	2994	8
2022	6424	3806	59,25 %	126	3680	8

	2014			2018			2022		
Syndicats	Voix	%	Nombre de sièges	Voix	%	Nombre de sièges	Voix	%	Nombre de sièges
UFAP-UNSa	315	10,84%	1	575	19,21%	2	823	22,36 %	2
SNP FO	163	5,61%	0	159	5,31%	/	387	10,52 %	1
SNEPAP FSU	726	24,99%	2	667	22,28%	2	691	18,78 %	2
CFTC SLJ	123	4,23%	0	99	3,31 %	/	183	4,97 %	0
Solidaires	123	4,23%	0	79	2,64 %	/			
C. JUSTICE	113	3,89%	0	/	/	/			
CFDT	262	9,02%	1	245	8,18%	/	230	6,25 %	0
CGT	1080	37,18%	4	1100	34,17%	4	1366	37,12 %	3

○ CSA locaux

DISP	2011			2014			2018				2022			
	Nb services avec CSA	Nb sièges à pourvoir	Nb sièges CGT	Nb services avec CSA	Nb sièges à pourvoir	Nb sièges CGT	Nb services avec CSA	Nb sièges à pourvoir	Nb sièges CGT	Siège CGT au CSAI	Nb services avec CSA	Nb sièges à pourvoir	Nb sièges CGT	Siège CGT au CSAI
Bordeaux	11	33	17	11	33	15	11	33	24		11	33	20	1
Dijon	8	24	18	8	24	15	9	27	15	1	12	36	23	1
Lille	7	21	11	7	21	10	5	16	5		5	17	6	1
Lyon	9	27	15	9	27	11	9	27	8		10	30	11	
Marseille	5	16	9	5	16	6	5	16	5 ou 6	1	5	16	6	1
Paris	8	24	17	8	24	14	8	24	10	1	8	26	12	
Rennes	13	39	24	13	39	18	13	39	17	1	14	42	19	1
Strasbourg	8	24	8	7	21	11	9	27	10	1	9	27	8	1
Toulouse	8	24	13	6	18	11	8	24	15	1	8	24	18	
MOM											7	21	2 USTEKE	1
Total								236	113 ou 114			272	123 +2	7
									47.88 %				49 % sans MOM	

○ CSA ministériel

Date scrutin	Inscrits	Votants	Participation	Bulletins blancs/nuls	Suffrages exprimés	Sièges à pourvoir
2014	67300	45224	67,20 %	1611	43819	15
2018	73192	46040	62,90 %	1404	44429	15
2022 (avec magistrats)	88501	50449	57,00 %	2517	47932	15

	2014			2018			2022		
	Voix	%	Nombre de sièges	Voix	%	Nombre de sièges	Voix	%	Nombre de sièges
Syndicats									
CFE-CGC				839	1,89 %				
CFTC SLJ				823	1,85 %				
CGC - UNDP CFTC							844	1,76 %	
FSU	2854	6,51 %	1	2571	5,79 %		2072	4,32 %	
UFAP-Unsa	13512	30,84 %	6	12795	28,80 %				
Unsa – UFAP USM							16550	34,52 %	6
SPS				2232	5,02 %		2201	4,59 %	
FO	8825	20,14 %	3	10928	24,60 %		12973	27,07 %	5
Solidaire				663	1,49 %		420	0,88 %	
CFDT		8,54 %	1	3673	8,27 %		3594	7,5 %	1
Horizon							702	1,46 %	
C JUSTICE		8,36 %	1	2758	6,21 %		702	1,46 %	
CGT	7548	17,23	3	7147	16,09 %				
CGT - SM							7874	16,43 %	3

CAP CPIP

Date scrutin	Inscrits	Votants	Participation	Bulletins blancs/nuls	Suffrages exprimés	Sièges à pourvoir
2011	2742	1898	69,22%	25	1873	5
2014	2936	1937	65,97%	33	1904	5
2018	3539	2211	62,47%	34	2177	6
2022	4049	2571	63,50%	41	2530	6

Syndicats	2011			2014			2018			2022		
	Voix	%	Nombre de sièges	Voix	%	Nombre de sièges	Voix	%	Nombre de sièges	Voix	%	Nombre de sièges
UFAP-UNSa	84	4,48%	0	105	5,51%	0	373	17,13%	1	477	18,85 %	1
SNP FO	39	2,08%	0	61	3,20%	0	88	4,04%		253	10,00 %	0
SNEPAP FSU	525	28,03%	2	519	27,26%	2	560	25,73%	2	490	19,37 %	1
CFTC SLJ	/			75	3,94%	0	60	2,75%		40	1,58 %	0
Solidaires	40	2,14%	0	73	3,83%	0	/					
CFDT	175	9,34%	0	161	8,46%	0	120	5,51%		117	4,62 %	0
CGT	1010	53,92%	3	910	47,79%	3	976	44,84%	3	1153	45,57 %	4

o Nos élu.es

- **Au CSA – Ministériel : 3 sièges CGT / 15**
Suppléant CGT IP : **Julien MAGNIER**
- **Au CSA SPIP : 3 sièges / 8**
Titulaires CGT IP : **Kelly BIANCO, Marion BONNEAUD, Benjamin BONS**
Suppléant.es CGT IP: **Pierre-Yves LAPRESLE, Margaux LE GALLO, Eneko ETCHEVERRY**
- **A la CAP des CPIP : 4 sièges / 6**
Titulaires CGT IP : **Dorothee DORLEACQ, Julien DUMAS, Riana RATOMAHENINA, Aurore ZUNINO**
Suppléant.es CGT IP : **Emily BOISSEAU-HER, Aurélie DORAPHE, Laurent GIANGRECO, Zin MAZROUI**
- **A la CAP des corps d'encadrement (DPIP, attachés.es d'administration...) : 2 sièges / 8**
Titulaires : **Martine MOTARD (SJ), Denis RAPENNE (SG)**
Suppléant.es : **Dominique HULEUX (SJ), Aurélie POSADZKI (PJJ)**
- **A la CAP des catégorie A sociaux (ASS, psychologues, éducateur.rices ...) 3 sièges / 4**
Suppléant CGT IP : **Jean-Damien DEL PAPA**
- **A la CAP des corps de catégorie C (adjoint.es administratif.ves et techniques) 1 siège / 8**
Suppléante CGT IP : **Virginie SPANO**
- **A la CAP du CEA (ASE) 1 siège / 8**
Titulaire : **Nicolas PEYRIN**
Suppléant : **Samuel GAUTHIER**
- **Commission consultative paritaire (agent.es contractuel.les) 2 sièges / 8**
Titulaires : **Elsa LALOUA (ENG), Gaétan SOLLI (PJJ)**
Suppléant.es : **Audrey GEHIN (PJJ), Paula SAEZ (SJ)**